

LA MORT EN OCCIDENT  
DANS L'ÉPIGRAPHIE LATINE :

*De l'épigraphie païenne  
à l'épitaphe chrétienne  
3<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> siècles*

L'HISTOIRE de la mort en Occident, de tous les comportements des hommes pour la rendre familière et supportable avec l'espérance d'un au-delà ou au contraire pour la chasser, comme une étrangère abhorrée, loin de la cité quotidienne, cette histoire commence-t-elle avec l'agonie du preux Roland? C'est un peu ce que suggère un livre de Ph. Ariès, paru en 1977, *L'homme devant la mort*<sup>1</sup>. Au demeurant, l'enquête est attachante lorsqu'elle analyse les oscillations de la psychologie collective à l'époque moderne et aussi suggestive pour tout ce qu'elle éveille d'intérêt à des documents trop négligés, les épitaphes, le décor funéraire. L'auteur répliquerait sans doute qu'il remonte à l'aube lointaine du grand mouvement à la société industrielle et contemporaine, qu'il prend pour point de départ « la mort achronique des longues périodes de la plus ancienne histoire, peut-être de la préhistoire ». En réalité, cette précaution paraît illusoire : elle rejette dans un passé lointain, fond dans la compacité indifféren-

---

1. Edité au Seuil ; il faut pour être équitable ajouter que l'auteur se réfère à plusieurs reprises aux témoignages de l'Antiquité, même s'il utilise trop souvent, pour la documentation épigraphique, des travaux anciens.

ciée du « folklore », les apports successifs d'influences diverses, en particulier celle du christianisme<sup>2</sup>. Or, dans les trois derniers siècles de l'Antiquité — du 4<sup>e</sup> s. au 6<sup>e</sup> s. — celui-ci a gagné largement dans les villes : il s'insinue dans les campagnes, touche l'élite intellectuelle. En cette période singulière s'enracinent les Renaissances successives relayant jusqu'au monde moderne la tradition culturelle de l'Antiquité, préservée précisément parce qu'elle sert d'instrument privilégié à la réflexion patristique. Pour de multiples domaines de la vie sociale, pour le mariage, pour les rythmes collectifs du temps, se cristallisent des comportements nouveaux accommodant, dans une dialectique d'échanges complexes, les exigences de la prédication aux résistances d'antiques habitudes, le *Christentum* avec l'*Antike* (selon la formule de F.J. Dölger).

A vrai dire, l'enquête de Ph. Ariès reflète, consciemment ou non, une réaction de l'historiographie contemporaine : celle-ci rejette une apologétique répétant que la conversion de Constantin a entraîné la naissance d'une chrétienté, la christianisation des mœurs et la mort du grand Pan. Mais la réaction est excessive : à force de souligner — et souvent à bon escient — comment ont survécu les antiques idoles et les vieilles croyances, l'historien en conclut trop rapidement qu'à la fin de l'Antiquité, le christianisme a marqué d'une ride presque imperceptible le fleuve tumultueux d'une histoire surgie d'un plus lointain passé. Au total, c'est une précaution de méthode — et surtout pour ce chapitre particulier de l'histoire des mentalités — qui fait remonter l'enquête au moins jusqu'à la fin de l'Antiquité, en un temps où des missionnaires prêchent en Occident une religion de salut au peuple plus mêlé de fidèles plus nombreux. L'étude du formulaire épigraphique latin peut vraisemblablement, pour cette courte note, suggérer les éléments d'une réponse ; du reste, l'excellente analyse publiée tout récemment par un épigraphiste classique, M. Iro Kajanto, encourage cette visée particulière<sup>3</sup>. En étudiant les épi-

2. Ce n'est pas l'attitude de P. CHAUNU, *La mort à Paris*, Paris, Fayard, 1978.

3. I. KAJANTO, *Classical and Christian, Studies in the Latin Epitaphs of Medieval and Renaissance Rome*, Helsinki: Suomalainen Tiedeakatemia, 1980.

taphes romaines du Moyen Age, ce dernier conclut que ces textes (auxquels, à l'occasion, Ph. Ariès, se réfère) s'apparentent par leur vocabulaire et par leur style à l'épigraphie de l'Antiquité tardive. Mais on ne méconnaîtra pas les limites qu'impose à l'exégèse cette sorte de textes. La rhétorique funéraire ne permet guère de tenir un discours organisé sur les fins dernières ; elle n'a pu (ou elle n'a pas voulu) tout retenir de la prédication savante des pasteurs et des théologiens. L'épigraphie ne peut dire si les chrétiens étaient obsédés par les terreurs des peines infernales ; il serait étonnant que l'épitaphe s'attarde à évoquer pour le défunt les tourments de la géhenne. Car cette expression rudimentaire utilise de pauvres moyens ; dans la plupart des cas, des textes courts, les épitaphes en prose, modulent quelques variations, souvent choisies au gré de modes locales, sur les thèmes majeurs de quelques formulaires. Parfois la sépulture — celle du riche ou celle du clerc — reçoit l'ornement du poème, qui évoque moins elliptiquement l'image de la mort et du salut chrétiens. Mais ces *carmina* s'organisent en centons laborieusement composés à force d'emprunts, de plagiats, de réminiscences scolaires. Pour expliquer leurs multiples ressemblances, des épigraphistes imaginent (sans donner de preuve) que le lapicide proposait à ses clients de choisir dans un recueil de formules préparées à l'avance. Mais il ne faut pas s'inquiéter si l'artisan ou son client (un défunt précautionneux avant son trépas ou un proche), ont préféré souvent le conformisme des formules ressassées : elles leur paraissaient convenables, pour exprimer sobrement leur sentiment devant la mort et pour le mort. Cette attitude paraît plus impressionnante à considérer l'importance du matériel recueilli à Rome, en provenance des catacombes : plusieurs dizaines de milliers<sup>4</sup>.

4. Pour les inscriptions romaines, *Inscriptiones christianae Urbis Romae, nova series*, I et II, éd. A. Silvagni, III, A. Silvagni et A. Ferrua, IV à VII, éd. A. Ferrua (1922 à 1980), abrégé *ICUR* ; on peut utiliser aussi un recueil commode, E. DIEHL, *Inscriptiones latinae christianae veteres*, rééd. anastatique, Berlin, 1961, Weidmann (3 vol.) et IV. Supplementum, éd. J. Moreau et H. Marrou, 1967, Weidmann ; abrégé *ILCV*. Pour les inscriptions païennes surtout, *Inscriptiones latinae selectae*, éd. H. Dessau, I-III, Berlin, réimpression anastatique, Berlin, 1962, Weidmann (abrégé ici Dessau) ; pour l'organisation du

En ce cas, les circonstances matérielles, la protection des hypogées ont un peu aidé à sauver cette collection exceptionnelle. Mais l'importance de ce matériel illustre, pour l'Occident, un trait de la civilisation antique, « civilisation de l'épigraphie », note Louis Robert. Le texte gravé — parfois l'épithaphe au bord de la route, de la via Appia conduisant à la Ville — conserve mémoire du défunt, célèbre son éloge en des formules devenues familières, parce qu'elles ont été maintes fois lues par le passant sur une tombe. Le conformisme n'appartient pas en propre au style chrétien. C'est dire qu'il faut — dernière précaution d'une enquête rapide — mesurer son originalité, en tenant à l'esprit les traits caractéristiques de l'épigraphie païenne.

★

### ÉPITAPHES PAÏENNES

On se contentera de présenter rapidement le schéma de l'épithaphe en prose — de loin, l'expression la plus fréquente — puis de rappeler succinctement les représentations de la mort que reflètent ces textes brefs ainsi que les poèmes funéraires<sup>5</sup>. Certes, sous l'empire, le formulaire s'organise suivant une typologie complexe que nuancent en de multiples variations les modes locaux ou les conjonctures particulières, mais l'épithaphe rapporte généralement un certain nombre d'indications sur le mort, sur la mort, sur le dédicant de la tombe, sur la protection de celle-ci.

---

*Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL)*, voir E. MEYER, *Einführung in die Lateinische Epigraphik*, Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1973. Pour les carmina, E. BUECHLER, A. RIESE, E. LOMMATZSCH, *Anthologia Latina*, I-II, anast. Hakkert, Amsterdam, 1972 (abrégé *CLE*).

5. Une étude plus complète, « Grabinschrift » dans le *Reallexicon für Antike und Christentum*, à paraître prochainement présente une bibliographie, à laquelle je renvoie.

## I. Les inscriptions

1. L'inscription s'ouvre par une dédicace adressée aux dieux mânes (*dis manibus*), toujours mentionnés au pluriel ; cet usage d'une formule — de plus en plus souvent abrégée (*DM* ; *DM S(acrum)*) parce qu'elle devient familière — après avoir été italien au début de l'empire, gagne dès le milieu du 1<sup>er</sup> siècle progressivement de larges secteurs dans les provinces. L'abréviation devient si fréquente qu'elle peut servir d'enseigne à un lapicide (Dessau 7679) ; quelques additions significatives nuancent un peu l'uniformité de cette référence aux dieux mânes, *DM et somno aeterno*, aux dieux mânes et au sommeil éternel<sup>6</sup>, (à Rome), *quieti*, au repos éternel, *memoriae aeternae*, à la mémoire éternelle, comme disent les épitaphes lyonnaises.

2. Généralement, suivent les indications concernant le mort ; son nom, noté selon l'usage (d'ailleurs changeant) de la nomenclature courante est assez rarement donné au génitif après la dédicace (« aux dieux mânes de tel... »), plus souvent au nominatif et mieux au datif, « aux dieux mânes à un tel... », attribuant ainsi à l'épitaphe la forme d'une nouvelle dédicace, au défunt. Un *elogium* ou une clause affective accompagnent la mention du mort ; dans le premier cas, ces développements empruntent à l'éloge funèbre, prononcé traditionnellement pour le mort, autant qu'à une littérature de la consolation dont les rhétoriques grecques et latines fixent les règles : des magistrats, cette célébration peut évoquer la carrière et lorsqu'elle ne peut s'appuyer sur la dignité sociale du mort, elle compense par l'emphase. Sinon, les épitaphes ont codifié un éloge affectueux qui apparaît tout particulièrement lorsque le dédicant précise son lien avec le défunt ; une expression passe-partout, *bene merenti* (abrégée finalement *bm*), qui avait à l'origine une coloration politique, bénéficie large-

6. M.B. OGLE, « The Sleep of Death » dans *Mem. of American Acad. Rome*, 11, 1933, pp. 81-117.

ment aux humbles dans la littérature funéraire. Les adjectifs se spécialisent, qualifiant l'épouse de *castissima*, d'obéissante, etc. Dans une rhétorique du mariage qui ne mentionne point les divorces, si fréquents, le survivant évoque une union heureuse, *sine discordia*; il loue une vie droite, *sine macula, sine crimine*. Surtout après le 1<sup>er</sup> siècle, l'épithaphe mentionne plus régulièrement l'âge du mort, *qui vixit*, « qui a vécu tant... », comme s'il s'agissait de donner le bilan d'une vie, de fixer ce que représente concrètement le temps assigné à celui dont on a ébauché, au moins d'un adjectif, l'éloge<sup>7</sup>.

3. Car il s'agit toujours de la vie passée et la mort ne se montre qu'avec discrétion; une expression, surtout au 1<sup>er</sup> siècle, signale simplement la présence des restes funèbres, *hic situs est* (volontiers abrégé *HSE*). Le vocabulaire précise un peu plus lorsqu'il évoque l'idée de repos ou de sommeil, images classiques de la mort dans la littérature; *hic iacet* disent les épithaphes à l'exemple d'Ovide, mais l'expression *hic quiescit* (ou *adquiescit*) n'ouvre pas l'inscription, à la différence de l'usage chrétien. Et c'est surtout la dédicace *somno aeternali* qui évoque l'idée du sommeil chez les païens. Quelques termes, façonnés par l'usage de la littérature, évoquent, sans plus de précision, le départ : *decedere, exire*, et aussi *transire*, utilisé par Sénèque. Enfin, le texte indique la date, selon des computs variés, précisant parfois avec le jour de la semaine, peut-être sous l'influence de croyances astrologiques, le calendrier de cette vie tronquée.

4. Mais cette mention inévitable n'estompe pas l'œuvre du vivant qui a aménagé la tombe, le dédicant : *fecit, dedicavit* et un complément indique la nature du monument. C'est lui qui a préparé le dernier refuge (*domus*

7. Sur ce formulaire de l'éloge et aussi sur toutes les expressions poétiques des *carmina* : E. GALLETIER, *Etude sur la poésie funéraire romaine d'après les inscriptions*, Paris, 1922; R. LATTIMORE, *Themes in Greek and Latin Epitaphs*, Urbana (Illinois), 1942, anastatique Londres, 1962. On consultera avec beaucoup de profit D. PIKHAUS, *Levensbeschouwing en milieu in de latinjse metrische Inscripties* (avec résumé français), Bruxelles: Paleis der Academiën, 1978.

*aeterna*), l'aménagement par lequel on conserve souvenir du mort : *memoria*, qui sert pour la dédicace, désigne progressivement, à Rome, en Afrique, l'inscription et le monument qui la porte. Parfois c'est le mort qui a pris, de son vivant, ses précautions (*fecit sibi et suis*), fixé les dispositions, protégeant la tombe, comme l'indiquent de multiples formules, précisant les dimensions et les droits de ce lieu sacré. Car l'épithaphe rappelle à l'occasion l'obligation du culte funéraire<sup>8</sup>. Une longue inscription rapporte le testament d'un Lingon, qui avait fixé l'organisation de sa sépulture dans un jardin funéraire et réglé le fonctionnement d'une fondation assurant culte et banquet pour chaque anniversaire du mort (Dessau 8379).

5. En conclusion, le mort s'adresse au passant, réclame sa sympathie, souhaite qu'on lui adresse le vœu traditionnel : *sit terra tibi levis* ; et surtout il prie qu'on lise l'épithaphe pour retrouver vie dans la mémoire des hommes (CLE 1278). Car l'épithaphe naturellement destinée à identifier ou à protéger la tombe assure aussi une fonction éminente, celle d'être le mémorial du défunt.

## II. Les attitudes qu'elles expriment

On le voit : cette sorte de textes n'appelle guère les déclarations explicites sur la destinée du défunt, en admettant qu'on lui en attribue une. Mais quelques indications échappent à ces formules souvent stéréotypées et aussi aux poèmes funéraires plus prolixes<sup>9</sup>.

8. F. DE VISSCHER, *Le droit des tombeaux romains*, Milan: Giuffrè, 1968.

9. D. Pikhau, sur les milieux sociaux, plus humbles en ce qui concerne les poèmes païens, p. 348 sq. Toutes ces représentations de l'au-delà ont été étudiées par F. CUMONT, *Lux perpetua*, Paris, 1949, anastat. Guenther, 1969. Voir aussi l'analyse de A. BRELICH, «Aspetti della morte nelle iscrizioni sepolcrali dell'impero romano», dans *Dissertationes Pannonicae Musei nationalis hungarici*, I, 7, Budapest, 1937. Le premier s'efforçait de retrouver un témoignage des croyances traditionnelles des Romains ; il utilise d'autre part le décor funéraire, en particulier celui des sarcophages, dont il n'est pas question dans cette enquête, v. CUMONT, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains* et les remarques précieuses de H. MARROU, *Journal des Savants*, 1944, pp. 23-37 et 77-86, reprises dans *Patristique et Humanisme*, Paris: Seuil, 1976, p. 131. A l'opposé de Cumont, Brelich conteste toute tentative pour reconstituer trop rationnellement ce que les inscriptions expriment d'une vision « mythique ».

1. Sous l'empire, la rhétorique des épitaphes innovait en introduisant les dieux, avec la dédicace aux Mânes, parfois associés à la *Terra Mater*, au *Genius*, aux *Di Parentes*. Présence ambiguë malgré tout, car les Mânes partout nommés évoquent un monde mythique de significations connexes et contradictoires : tantôt puissances infernales qui assurent le rapt de la mort, tantôt parents du défunt, ils finissent par représenter le mort lui-même. Quant aux *di superi*, lorsqu'ils ne sont pas figures de style (Phébus pour le soleil), l'épitaphe les invoque pour le monde des vivants, pour protéger la tombe. Dans certaines épitaphes, le mort est assimilé aux dieux ; souvent un simple procédé, qui touche à l'emphase et prête à la morte les traits de Vénus ; mais le formulaire touche à une religiosité plus profonde en devenant dédicace, « à Vénus... en mémoire d'une telle » (*CIL V 836*) ; ces textes, assez exceptionnels, paraissent attribuer quelque pouvoir au dieu dans le domaine mystérieux de la mort.

2. De celle-ci, la rhétorique funéraire s'efforce (on l'a vu) de circonscrire la présence ; mais à de multiples signes, elle resurgit comme une puissance d'horreur<sup>10</sup>. *Fraudatus luce* (*CLE 514*) : mourir, c'est être arraché à la lumière et passer au monde des ténèbres. Car la mort est un rapt injuste, voulu par des puissances jalouses, les Nymphes et les Parques, le *Fatum* et la *Fortuna*, interprétations latines d'une tradition grecque. De cet homme donné aux ténèbres, que reste-t-il ? *Levis umbra*, « une ombre légère » (*CLE 1256*), répondent les poèmes funéraires, le simulacre du mort encore vivant en son tombeau ? L'expression incertaine traduit peut-être l'incapacité à définir le résidu du vivant. A coup sûr, il s'agit d'une vie — si c'est une vie — diminuée. Pour recevoir les ombres ou les corps, les épitaphes poétiques utilisent toute une imagerie grecque, vulgarisée par Virgile ; ils évoquent une géographie

10. BRELICH, p. 7 sq. ; G. SANDERS, *Licht en Duisternis in de christelijke grafchriften*, I-II, Bruxelles: Paleis der Akademiën, 1965, p. 119 sq. où l'on trouvera de précieuses analyses pour ce chapitre de l'histoire des mentalités. Sur toute la rhétorique de consolation, LATTIMORE, cité.

infernale, le royaume de Pluton, la demeure de Perséphone. Le domaine des morts peut prendre aussi l'aspect plus plaisant des Champs Elysées sous l'influence de spéculations religieuses et philosophiques, grecques et orientales, transmises par la poésie latine. Ornaments littéraires, comme le pense Galletier? Vision mythique représentant symboliquement le passage à la tombe, ajoute A. Brelich? F. Cumont y discernait une espérance confuse. En tout cas, il ne faut pas chercher une cohérence rationnelle dans des textes qui placent le mort à la fois dans le tombeau et dans l'Hadès et il faut sûrement faire la part de toute une rhétorique, rarement attestée dans les épitaphes en prose, alors que les poèmes de cette inspiration ne représentent qu'une partie des *carmina* (une minorité) et que tous ceux-ci réunis constituent une part infime (moins de 2 %) de toute l'épigraphie funéraire. Reste, sourdement présente, la représentation horrifiée de la mort.

3. Ainsi s'explique l'insistance de cette rhétorique à donner consolation symboliquement au mort, concrètement au survivant. Elle emprunte aux lieux communs de la tradition grecque pour répondre aux protestations, mal contenues, de la douleur, à ces reproches adressés à un défunt trop tôt parti. La mort est un retour à la Terre mère (invoquée parfois dans la dédicace), dit-on dès le 1<sup>er</sup> siècle, sur des épitaphes d'Italie ou d'Afrique; «qu'elle te soit légère, en cette éternelle demeure.» Ou encore, en empruntant toujours aux Grecs, l'épitaphe suggère que la mort est le sort commun. Les stoïciens expliquaient que la vie est un prêt (*debitum naturae*), qu'il fallait inévitablement, selon son destin, restituer (*reddere vitam*). Dans le même esprit d'une philosophie vulgaire, on se console avec l'image du sage échappant au tracass de la vie, *nunc securus quiesco* (CLE 1498) : il est possible que le vocabulaire évoquant le repos, la protection d'une demeure éternelle emprunte à cet état d'esprit, à un sombre dégoût de la vie.

4. Une autre voix s'exprime, celle d'un pessimisme radical qui reflète une conception vulgarisée et abâtardie de

l'épicurisme<sup>11</sup>, dès la fin de la République, surtout au 1<sup>er</sup> siècle en Italie et au 2<sup>e</sup> siècle dans l'Afrique latine et en Gaule. Tout meurt : *vestigia nulla*. Les épitaphes en prose reprennent : *non fui, fui, non sum, non curo* (Dessau 8162-8163) et même abrègent cette formule pessimiste devenue familière. Dans le même esprit, l'épitaphe présente une recommandation hédoniste : *V V V*, le sigle rappelle les *B(alnea)*, les plaisirs des thermes et d'autres encore, *V(ina)*, *V(enus)*<sup>12</sup>.

5. On n'a guère relevé jusqu'à maintenant des déclarations manifestant l'espérance de l'immortalité<sup>13</sup>, à moins de se référer à ce lieu commun, ébauché dès la fin de la République, qui rappelle comment le défunt survit dans la mémoire des hommes. Mais plus que ces expressions prudentes, plus que le vœu exprimé par un survivant de retrouver un proche perdu, tout un courant s'exprime pour déclarer ses convictions dans l'existence d'une vie future. Dès le 1<sup>er</sup> siècle, dans des textes surtout romains ou italiens, il oppose au corps terrestre l'âme céleste ; au 2<sup>e</sup> siècle, au 3<sup>e</sup> siècle, dans des épitaphes plus aristocratiques que populaires — le dixième des *carmina* connus —, le thème se précise en présentant la mort comme une libération, le rapt comme un appel : *coeli ad sidera pergis* (CLE 569, 6). Ces déclarations explicites ne présentent pas particulièrement l'immortalité comme une récompense, sauf en deux cas singuliers : celui des enfants qui la reçoivent en échange d'une innocence brisée par la mort prématurée, et aussi celui de l'homme cultivé, *mousikos anèr*, dont l'âme, purifiée par la philosophie ou anoblie par la littérature et la « musique », s'élève, libérée des liens charnels, vers le monde céleste<sup>14</sup>. Car l'au-delà emprunte parfois à l'imagerie traditionnelle, mais on le représente

11. G. THANIEL dans *Antiquité Classique*, 42, 1973, pp. 264-273.

12. I. KAJANTO, dans *Mélanges Renard*, 2, Bruxelles, 1969, pp. 357-367.

13. D. Pikhau calcule (p. 207 sq.) que 12,5 % des *carmina* païens abordent ce thème.

14. H. MARROU, *Mousikos Aner, Etude sur les scènes de la vie intellectuelle figurant sur les monuments funéraires romains*, 2<sup>e</sup> édit., Rome: Bretschneider, 1964.

plus volontiers en se référant au ciel, aux astres, au soleil, à la *domus aetherea* (CLE 544), à la *lux aeterna* (CLE 495).

Conçue surtout comme un mémorial dédié au défunt, l'épithaphe (ces milliers de textes stéréotypés) tente d'esquiver l'interrogation de la mort. Mais quelques réponses échappent aux formules de la prose funéraire et plus souvent aux quelques centaines d'inscriptions métriques ; sauf les Mânes inquiétants ou familiers, les puissances divines ne paraissent guère ; mais surtout se mêlent des voix diverses : la répulsion de l'horreur, et aussi, à haute époque, le pessimisme d'un épicurisme vulgaire auquel font écho les abréviations des épithaphe prosaïques, et enfin la rhétorique d'une consolation résignée. Dans ce concert varié, une espérance s'exprime sur un mode mineur (à considérer les témoignages épigraphiques) pour s'adresser à l'âme immortelle.

### *L'ÉPITHAPHE CHRÉTIENNE : LES PREMIERS TÉMOIGNAGES (3<sup>e</sup> SIÈCLE)*

#### **1. Les premières inscriptions**

Dès lors, en suivant le même cheminement, on peut cerner peut-être le témoignage de l'épigraphie chrétienne ; mais celle-ci façonne très lentement, avant le 4<sup>e</sup> siècle, un formulaire caractéristique : utilisant des cimetières communs avec les païens, les fidèles empruntent beaucoup à la langue et au style de l'épithaphe traditionnelle. Le caractère chrétien des plus anciens textes n'est assez sûrement établi que par le contexte archéologique, en particulier dans les catacombes romaines ; dans ces zones funéraires dont les convertis ont spécialisé l'usage, depuis le début du 3<sup>e</sup> siècle, pour la déposition de leurs frères, apparaissent progressivement les premières expressions annonçant un nouveau style<sup>15</sup> : cette évolution intéresse

15. On peut se reporter à un manuel, malheureusement vieilli, F. GROSSI GONDI, *Trattato di epigrafia cristiana latina e greca del mondo romano occidentale*,

évidemment, au premier chef, l'histoire des mentalités. Mais n'en surestimons pas la portée : beaucoup de ces textes très courts, tracés ou peints sur les plaques ou les tuiles fermant un *loculus*, se réduisent à quelques indications sommaires, permettant l'identification de la tombe ; la dénomination, l'âge, une clause affective et la mention du dédicant. Plus caractéristique sans être spécifiquement chrétienne, une formule indique la déposition, accompagnée parfois de la date : *depositus*, abrégé en *DP* ou *DEP*. De toute cette épigraphie préconstantinienne, dont A. Ferrua a dressé le bilan, on peut identifier les épitaphes sûrement datées à Rome. Aucune n'est antérieure au 3<sup>e</sup> siècle. La plus ancienne est peut-être celle de l'affranchi Aurelius Prosenes, dont le sarcophage porte une épitaphe classique sur la face antérieure, commentée sur un côté de la cuve par la notation discrète de la mort, en 217 : *receptus ad Deum* (ILCV 3332).

## 2. La création d'un formulaire chrétien

### *La paix*

Mais, dans cette épigraphie ancienne, l'emploi de *pax* illustre de façon exemplaire la création d'un formulaire chrétien. L'usage du mot s'enracine dans la tradition biblique du *shalom*, passe par l'*eirènè* des épitaphes juives<sup>16</sup> ou chrétiennes, avant d'en arriver au latin. A l'origine, *pax*<sup>17</sup> vaut comme une simple acclamation que connaît du reste le Nouveau Testament. *Leonti pax a fratribus vale* : dans cette inscription provenant de la catacombe romaine de Priscille (ILCV 2300), l'usage du

Rome: Bretschneider, 1968 (anastatique de la première édition, 1920). A. Ferrua étudie l'« epigrafia cristiana primo di Costantino » dans les *Atti del IX Congresso internazionale di Archeologia cristiana*, I, Cité du Vatican, Pontificio Istituto di Archeologia Cristiana, Studi XXXII, 1978, pp. 583-613.

16. Une orientation commode dans H.J. LEON, *The Jews of Ancient Rome*, Philadelphie, 1960.

17. E. DINKLER, « Friede » dans *Reallexikon für Antike und Christentum*, col. 484 sq., Münster: Aschendorff, 1976 ; du même auteur, « Schalom, Eirene, Pax », dans *Rivista di Archeologia Cristiana*, 50, 1974, p. 120 sq.

datif (« Paix à Leontius... ») insiste sur la dédicace du salut. *Pax tibi, pax tecum*, d'autres formules précisent, dans l'épigraphie d'Arles (ILCV 2252), *pax tecum sit*. Une réminiscence biblique (*Luc* 24, 36 et *Rom.* I, 7) souligne la valeur religieuse de cette acclamation adressée au mort : *pax tibi a Deo* (ILCV 2247). Telle autre construction évoque clairement le contexte eschatologique de la formule : *Pax tibi cum sanctis*, qui décalque une acclamation grecque et devient assez familière pour être abrégée à Bolsena, *p. t. c. s.* (ILCV 2261). Le formulaire joue sur des tonalités diverses qui explicitent progressivement la signification de la *pax*. Avec l'expression *in pace*, l'équivalent du grec ἐν εἰρήνῃ se développe une évolution parallèle ; elle ponctue souvent d'une acclamation une courte épitaphe, en suivant le nom : *Primitiba in pace* (ILCV 2509). Mais aussi un commentaire précise le contexte eschatologique de la formule : *Spiritus tuus in pace* (ILCV 3405 etc.) s'adresse à cette part de l'homme qui échappe à la mort. Une autre construction, *in deo pacem* (selon les suggestions de l'Écriture, *Phil.* 4, 7) sous-entend un optatif, lorsqu'elle conclut une épitaphe commencée au vocatif : *Rufine coniugi benemerenti, quae vixit... in deo pacem* (ILCV 2245). Car l'idée de la *Pax* est clairement interprétée dans un contexte christologique (*Ephes.* 2, 14) : *Bictorina in pace et in Chr(isto)*, dit une inscription de la catacombe de Cyriaque (ICVR 19502). Cette expression devenue très familière cesse de constituer une acclamation plus ou moins indépendante : *Alexandro bene merenti in pace* (ILCV 2590). L'épitaphe emprunte le terme consacré de la tradition ancienne (*bene merenti*) pour le joindre à la formule chrétienne. Celle-ci est associée (on le verra) aux verbes qui indiquent le passage par la mort dans un nouvel état. Mais, au 4<sup>e</sup> siècle, tout particulièrement en Afrique, la *pax* finit par prendre une valeur rétrospective : *in pace vixit, fidelis vixit in pace* ; les formules évoquent la vie antérieure du défunt, assurent qu'il a été fidèle à l'Église. Ce sont là développements postérieurs : dès le 3<sup>e</sup> siècle, le formulaire chrétien explicite toutes les virtualités spirituelles d'une acclamation lointainement issue du *Schalom* juif.

*Banquet et lieu de rafraîchissement*

Des expressions analogues se spécialisent et pour les plus anciennes épitaphes la construction est identique : *Sabina in agape* (ICVR 3025). Est-ce une évocation du banquet céleste, comme pourraient le suggérer Luc (22, 30) et aussi l'utilisation du mot pour les agapes charitables ? En tout cas, l'expression déplace du monde des vivants (*Rom.* 13, 13) à l'espérance future le vœu d'être dans l'agapè du Seigneur. Telle autre expression se réfère au *refrigerium*<sup>18</sup>, dans une acclamation : *Secunda esto in refrigerio* (ICUR 7798) ; la formule souhaite au moins un lieu favorable au rafraîchissement ; l'épitaphe précise en développant un vœu pour le défunt, pour son esprit : *cuius spiritum in refrigerium suscipiat Dominus* (ICUR 311). Un texte de 291 déclare (ICUR 13886), en utilisant un mode impératif : *refrigera cum spirita sancta*. Il évoque une espérance, peut-être celle d'un banquet céleste, par analogie avec le *refrigerium* assuré par les vivants pour le mort, à coup sûr une forme de repos et de rafraîchissement accordés par Dieu, tout particulièrement aux *spirita sancta*. Car il faut mettre en parallèle cette expression avec celles qui invoquent tout simplement Dieu. *Erit mihi Dominus in Deum*, déclarait Jacob (*Gen.* 21, 28). *Eucarpe in Deo* : l'épitaphe répond avec le nom du défunt au nominatif (ILCV 21, 93) ; elle mentionne parfois le Seigneur : *in D(eo) m(eo) et Christo* (ICVR 9659).

*La vie*

Cette acclamation utilisée pour les vivants est explicitée avec le verbe *vivere* ; pour le mort, elle emprunte à toute une tradition biblique (*Ps* 88, 33 ; *Rom.* 6, 8 ; *2 Cor* 13, 4) en utilisant le subjonctif, *vivas in Deo* (ILCV 2194) ; sur le même ton, *vivas in aeterno* répond à la malédiction d'Adam chassé du Paradis (*Gen.* 3, 22) ; l'expression évoque

18. Sur le *refrigerium*, A. STUIBER, *Refrigerium interim. Die Vorstellungen von Zwischenzustand und die frühchristliche Grabeskunst*, Bonn: Hanstein, 1957. Il faut aussi se référer aux remarques critiques de L. DE BRUYNE, « *Refrigerium interim* », dans *Rivista di archeologia cristiana*, 34, 1958, p. 87 sq.

comme une promesse de salut, la vie en Dieu, *vibas inter sanctis* (*sic*, ICVR 8716). Le formulaire insiste avec plus de force en utilisant pour les mêmes tours l'impératif, le temps présent, *vivis*... Parfois, d'une ellipse il s'adresse au *spiritus*, à la *dulcis anima*, en suggérant évidemment une anthropologie : *spiritus tuus in bono* (ILCV 3408), sans préciser clairement la nature de l'espérance ainsi promise. Les mots évoquent parfois le thème de la sécurité paisible, bien connu des païens, mais corrigé par la mention de la paix : *Taruti in deo cecuas* (c'est-à-dire, d'après le vulgairisme, *quiescas* : ICVR 14663).

Ces mots, ces acclamations suffisent à attester la naissance, au 3<sup>e</sup> siècle, d'un nouveau style : car ils sont répétés, de mille manières, par les plus pauvres textes, les épitaphes prosaïques. Avec des emprunts divers, du *shalom* biblique au *vivat* païen, ils procèdent dans le même esprit, en dédiant au mort une acclamation ou un salut que l'habitude réservait jusque là aux vivants. Malgré toutes ses ellipses, cette interprétation chrétienne fait entendre la voix d'une certaine espérance.

### *LE FORMULAIRE CLASSIQUE DES CHRÉTIENS*

A partir du 4<sup>e</sup> siècle, toutes ces expressions s'orchestrent dans un formulaire moins elliptique. L'extrême variété des modes régionales, leur évolution pendant les derniers siècles de l'Antiquité ne permettent guère de ramener ces multiples textes à un schéma simple : on ne verra dans le classement proposé ici qu'une commodité de la présentation et un moyen de suivre le parallèle avec l'épigraphie païenne.

1. Une première remarque significative : la dédicace aux Mânes n'introduit plus l'épitaphe. Certes des inscriptions chrétiennes en Italie, en Espagne, souvent en Afrique, portent encore au 4<sup>e</sup> siècle, au 5<sup>e</sup> siècle même, *D(is) M(anibus)*. La persistance sporadique du sigle indique

combien il était difficile de renoncer aux habitudes d'une composition traditionnelle, tout particulièrement dans les zones où les tombes chrétiennes se mêlaient aux sépultures païennes. Mais généralement, le style de l'épithaphe, souvent introduite par le Chrisme ou par la croix monogrammatique, s'organise pour placer une formule qui vaut introduction : *B(onae) M(emoriam)*, *BM* à la place de *DM*, ou *locus... depositio..., hic...*

2. Suivent les indications sur le mort, qui attestent (signalons-le au passage) l'évolution de la nomenclature et surtout celle du répertoire onomastique<sup>19</sup>. De la même manière que chez les païens, l'épithaphe précise la condition sociale et familiale du défunt. S'il y a quelque censure, elle concerne la condition servile, qui n'est que très exceptionnellement notée. Signalons quelques-unes des retouches, parfois significatives, en particulier pour le vocabulaire du mariage<sup>20</sup>. L'épithaphe dit volontiers que l'épouse était vierge, au moment de l'union, fidèlement maintenue sans être brisée par un divorce. Souvent elle en précise la durée : *cum (eo) vixit...* Avec des mots courants et quelques variantes, l'éloge dessine subtilement un nouveau style, une image idéalisée évidemment que cette rhétorique veut donner du mort ; il est le *vir bonus* (évoquant peut-être le Ps.) ou encore l'*innocens* que les païens préfèrent au superlatif et que les chrétiens appliquent aux enfants, sans y mettre d'intention théologique. L'*elogium* célèbre aussi les vertus sociales, mais sur un ton nouveau ; ami de ses amis, *amicus amicorum*, dit-on du païen ; *amicus omnium* répond l'épithaphe chrétienne, ajoutant que le mort était *amator pauperum*. (*ILCV* 2816). Un trait tout à fait nouveau : cette célébration insiste sur les liens du défunt avec l'Eglise. La référence va de soi pour les clercs ou pour les plus humbles serviteurs de la communauté,

19. Introduction et bibliographie dans l'*Onomastique latine*, Colloque du CNRS, Paris, 1977 : communications de H. Marrou, Ch. Pietri et N. Duval.

20. Un essai pour utiliser cette documentation : Ch. PIETRI, « Le mariage chrétien à Rome (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle) », dans *Histoire vécue du peuple chrétien* dirigée par J. Delumeau, Toulouse: Privat, 1979, p. 105.

portiers, fossoyeurs. Le simple laïc déclare dans une formule de dévotion qu'il est *fidelis in Deo* (*Actes* 15, 16), *in Christo*. Toute une titulature évoque la soumission au Seigneur, sans impliquer nécessairement un engagement particulier, ainsi *ancilla Dei*, formule suggérée par l'Écriture (*Luc* 2, 38) ou *servus Dei* (*Ps.* 133, 1). *Religiosa* remplace le païen *religiosissima* et assez tardivement désigne des moniales. L'épigraphie précise même la situation du défunt par rapport aux sacrements, note qu'il est catéchumène, ou néophyte, qu'il a reçu le baptême (*fidem percepit; gratiam accepit: ILCV* 1529) et signale finalement au 5<sup>e</sup> siècle, s'il est *penitens*. Et pour finir sur ce portrait du mort, notons que l'indication de l'âge est beaucoup plus fréquemment donnée que dans l'épigraphie païenne : ainsi, le cinquième des inscriptions recueillies à Rome dans la catacombe de Prétextat, la totalité des épigraphes viennoises (6-8<sup>e</sup> siècle)<sup>21</sup>.

3. Ce réaménagement subtil du vocabulaire vaut pour l'évocation de la mort. Celle-ci emprunte au lexique classique ; elle reprend les verbes indiquant le repos<sup>22</sup>. *Dormit*, assez rare chez les païens, n'était guère usité absolument pour se référer à l'état de la mort. *Hyperchius hic dormit*, déclare une épitaphe de Priscille (*ILCV* 3200) ; d'autres textes ajoutent simplement, à ce commentaire abrupt, *in pace* (3226, etc.). Pour *quiescere*, pour *requiescere*, l'usage chrétien forge une formule, placée dès le 4<sup>e</sup> siècle en tête de l'inscription (*hic quiescit... hic resquiescit*) et complétée par *in pace*, *in somno pacis* ou en Gaule surtout par *in hoc tumulo*. Ces verbes ont eu plus ou moins un passé païen, mais comme l'indique l'épigraphie juive et aussi la tradition grecque de l'épitaphe chrétienne, ils s'enracinent dans une tradition biblique, plus lointaine : on mesure à la complexité de ces échanges qu'il ne faut pas — on le verra bientôt — en forcer le sens. En tout cas,

21. On a cherché à tirer de ces indications les éléments d'une étude de recherche démographique, mais des analyses récentes ont minimisé la portée de cette sorte de recherche, ainsi M. CLAUSS dans *Chiron*, 3, 1973, pp. 395-417.

22. OGLE, *mémoire cité*, p. 87 sq.

parallèlement à ce vocabulaire, tout un répertoire de verbes indique le départ : *decessit*, *recessit* ne sont pas spécifiquement chrétiens mais des tournures caractéristiques en façonnent l'usage, *decessit in pace* (ILCV 2817) ; *recessit*, utilisé à Rome jusqu'au 4<sup>e</sup> siècle, s'explicité avec la mention du siècle *de seculo*, ou encore *de hac luce* (2777) ; *ire* (aller) et ses composés surtout, *abire*, *exire* reçoivent des compléments analogues ou l'adjonction de l'expression *in pace*. *Transiit* et *obiit* appartiennent surtout, dès le milieu du 5<sup>e</sup> siècle, à l'épigraphie gauloise. Un autre répertoire évoque la restitution, *reddit*, *reddidit*, chrétiennement connotée avec l'âme, *animam*, ou l'esprit, *spiritum*. Mais l'importance des formules indiquant la déposition paraît typique de cette épigraphie, surtout avec la tournure qui est l'interprétation latine d'une expression grecque : *depositus*, *depositus in pace*. Toujours sous l'influence du grec, le formulaire emploie *depositio*, suivi du nom au génitif avec la date<sup>23</sup>. En ce domaine, l'épigraphie emprunte peu au vocabulaire habituel qui préfère *situs* (connu aussi des textes chrétiens) ; mais généralement elle spécialise des termes traditionnels, elle les complète avec des tournures particulières, elle place des accents nouveaux pour détourner à son profit un lexique traditionnel. Désormais l'épithaphe n'esquive plus la mort et sa conséquence, la déposition funèbre. Elle y insiste même en mentionnant la date de la déposition, avec une précision qui manifeste l'importance que les fidèles attachent à cette nouvelle naissance autant que le désir de commémorer leurs morts à ce *natalis* ; l'indication suit évidemment l'évolution du comput ; elle atteste parfois l'influence des supputations astrologiques, mais la mention des jours de la semaine souligne l'influence croissante d'un nouveau rythme du temps quotidien organisé autour du dimanche.

4. Pour noter l'intervention du dédicant, le formulaire chrétien puise sans réticence dans le vocabulaire poli par l'usage ; parfois telle référence surprend ; ainsi la mention

23. A. STUIBER, « Depositio, Katathésis », dans *Festschrift Th. Klauser*, Münster: Aschendorff, 1979, pp. 346-351.

d'une *domus aeterna* pour la sépulture chrétienne, à côté de *locus*, de *titulus*, de *tumulus*, parfaitement neutres. Mais l'expression — à bien examiner les textes — est utilisée surtout par des fidèles préparant de leur vivant leur tombe et rien ne permet de dire s'ils cherchaient à se référer à la demeure éternelle dont parle Paul (2 *Cor* 5, 12) ou à quelque séjour intermédiaire. Car l'épithaphe mentionne volontiers la préparation du sépulcre : tout le vocabulaire des précautions juridiques disparaît dans les catacombes romaines ; il suffit pour sauvegarder la propriété d'indiquer que l'emplacement funèbre a été acheté<sup>24</sup>. Mais dans les cimetières *sub divo*, l'épithaphe utilise la prière plus qu'une référence au droit des testaments ; elle en vient même à l'anathème, *abet parte cum Juda*, selon une malédiction biblique tirée du Psaume 108 pour maudire le grand coupable, celui qui violerait la tombe. Cette inquiétude s'applique particulièrement aux sépultures établies *ad sanctos*, près des reliques saintes ; en Gaule, en Cisalpine, le texte insiste sur les mérites du défunt qui justifient un tel voisinage (*ILCV* 2168). Ne cherchons pas trop une représentation cohérente de l'au-delà pour expliquer cette pratique : un poème explique que le mort réclame par ce voisinage l'intercession du Saint pour son âme et pour la protection du tombeau (*CLE* 777)<sup>25</sup>.

Les acclamations attestées dans le tout premier formulaire tiennent la place des salutations placées en conclusion de l'épithaphe païenne. Parfois, elles s'adressent au passant, pour lui réclamer une prière : *qui legis ora pro me* (*ILCV* 2353). Répétées à des centaines, parfois à des milliers d'exemplaires, ces épithaphe engagent tous les chrétiens, puisqu'on ne peut guère distinguer les formu-

24. Tout particulièrement pour les sépultures établies près d'une tombe sainte, dans les catacombes en particulier, comme j'ai essayé de le montrer, *Roma Christiana* (Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, 224), Rome, 1977, p. 659 sq.

25. H. DELEHAYE, *Les origines du culte des martyrs*, *Subsidia hagiographica* 20, Bruxelles, 1933, p. 133. Madame Y. DUVAL a achevé une étude (sous presse) consacrée aux *Loca Sanctorum* en Afrique chrétienne (Rome, 1981). Sur les rituels funéraires, voir les remarques de P.A. FÉVRIER, dans le recueil édité par J. Delumeau, cité supra (p. 75 sq.) et une analyse suggestive du « Repas funéraire, culte et sociabilité » dans *Cahiers Archéologiques*, 26, 1977, pp. 29-45.

lares particuliers de sectes dissidentes. A petites touches, avec quelques traits, attestés parfois d'un mot ou d'une formule dans un texte apparemment banal, elles suggèrent le sentiment diffus d'une atmosphère nouvelle ; tout en ébauchant l'éloge du disparu, tout en assurant la protection du sépulcre, souvent elles n'esquivent pas la mention datée de la mort, comme si celle-ci déjà s'apprivoisait sous la protection d'une espérance.

### L'ESPÉRANCE CHRÉTIENNE

Quelques textes, parfois des épitaphes en prose, précisent la représentation de l'au-delà. Bien entendu, on ne surestimera pas la portée de ce témoignage : à la différence des poèmes païens, les *carmina* chrétiens, dont près de la moitié provient d'Italie, illustrent surtout la culture et l'état d'esprit de cénacles aristocratiques ou cléricaux<sup>26</sup>. Souvent, ils jouent avec l'imagerie mythologique, mentionnent les Parques et les dieux du passé à l'occasion d'allégories savantes, mais ils délaissent l'épicurisme et son appel à la jouissance.

1. Au contraire, les thèmes de la rhétorique traditionnelle s'infléchissent en une interprétation plus chrétienne ; le mort a perdu la lumière mais les épitaphes (y compris les textes prosaïques) corrigent : il a quitté la lumière d'ici-bas, *recessit de hac luce* (ILCV 2777). Même l'antique horreur s'atténue. C'est un rapt, mais il est accompli par les anges (ILCV 3355) ou l'enlèvement évoque le jugement du mort, *arcessitus*, convoqué au tribunal de Dieu (ICVR 9155). Dans le même esprit la rhétorique chrétienne emprunte les lieux communs de la consolation, rappelant l'inévitable de la mort ; les textes évoquent parfois des croyances astrologiques ou ils reprennent l'expression consacrée, *debitum naturae*. Mais l'épitaphe retrouve facilement les souvenirs de la Bible (*Job.* 3, 14 et

26. D. PIKHAUS, *op. cit.*, p. 37 sq.

*Eccles.* 2, 16) dans ce retour à la terre : *suscipe terra tuo corpus de corpore sumptus* (ILCV 990) ; de pauvres textes disent plus simplement, en prose, *quando deus voluerit* (ILCV 3883).

Avec moins de difficulté encore, l'épithaphe rappelle la libération de l'âme et le vocabulaire chrétien se réfère évidemment à une anthropologie dualiste ; les textes, même les plus elliptiques, parlent volontiers de l'âme, *spiritus*, *anima* et à partir du 5<sup>e</sup> siècle, *mens*<sup>27</sup>. Pour désigner les restes corporels, ils utilisent généralement un vocabulaire neutre, *corpus*, *membra*, très rarement *cinis* qui pouvait se prévaloir de Job. La tradition chrétienne ajoute *caro* (ICUR 13116). Avec cette opposition, la rhétorique exprime l'idéal d'une libération de l'âme, brisant les chaînes corporelles, *corporeos rumpens nexus* (ILCV 1129) ; un poète espagnol<sup>28</sup> est plus théologien en parlant des *contagia carnis*, du corps de péché. La diatribe traditionnelle contre les tempêtes du monde est recomposée pour assurer la condamnation du siècle, *falsi seculi vita* (ICVR 4985). L'image d'une libération s'accommode bien des verbes impliquant un départ et peut-être leur donne-t-elle quelque force, *exire*, *recedere de hoc seculo* ; mais les poèmes n'envisagent guère le départ comme une fuite ; ils évoquent plutôt une quête (*petere* : ILCV 181), tout en acceptant de parler d'un vol : *migravit ad astra*, dit une épithaphe romaine du 4<sup>e</sup> siècle. Parfois, le vocabulaire emploie une expression apparemment banale mais consacrée par la Bible latine : *caelestia regna intravit* (ICUR 4151).

2. Toutes ces expressions servent à illustrer le thème spécifique de l'espérance, annoncée comme la récompense d'une vie pieuse. Les païens osaient à peine ébaucher une allusion discrète. L'épithaphe chrétienne orchestre le thème en de multiples développements : *In Christum credens*

27. J.A. TOLMAN, *A Study of the sepulchral Inscriptions in Bücheler's CLE*, Diss. Chicago, 1910, p. 98 sq.

28. J. VIVES, *Inscriptiones cristianas de la España Romana y visigoda*, Barcelone, 1969, n° 278.

*premia lucis abet* (ICVR 727 de 393) ; parfois l'épigraphie emprunte à l'homélique pour dire que le défunt reçoit les intérêts de ses bienfaits (ILCV 4725) ; et ce développement éclaire sans doute la signification de l'éloge chrétien : il célèbre le mort moins pour assurer son souvenir dans la mémoire des vivants, que pour argumenter sur les raisons de son espérance ; tout crûment, l'építaphe rappelle ce que le mort a accompli *pro redemptione animae suae* (ILCV 1616). Bien entendu, un tel discours emprunte à la littérature de la consolation, mais celui-ci trouve plus de force lorsqu'il exprime la certitude de la récompense. On déclare le mort *acceptus a Deo, in luce Domini susceptus* (ICVR 941). Les termes qui évoquaient le repos païen dans la tranquillité de la tombe expriment désormais la sécurité du salut (*securus*), et finalement l'építaphe en arrive à utiliser un mot plus spécifiquement chrétien, *redemptus*, attesté dès le 4<sup>e</sup> siècle (ICUR 11102). Cette certitude explique comment les építaphes prêtent aux morts une vie en Dieu<sup>29</sup>, en glosant les anciennes acclamations. *Christus, quo duce mors moritur* : un prêtre romain s'adresse ainsi au 5<sup>e</sup> siècle au Seigneur (ICVR 15842). *Solus Deus animam tuam defendat*, précise une autre építaphe célébrant la victoire sur la mort et sur les démons (ICVR 8439). Enfin cette conviction explique que très tôt le dédicant réclame les prières et l'intercession du mort<sup>30</sup> : *roges pro nobis quia scimus te in Christo* (ILCV 2350).

3. Ainsi les poèmes métriques et beaucoup plus implicitement les építaphes en prose suggèrent une représentation de l'au-delà. Des images du repos et du sommeil faut-il déduire l'idée d'un état intermédiaire<sup>31</sup> entre la mort et la résurrection ? En réalité, les inscriptions (autant que leur témoignage est clair), se réfèrent à une anthropologie dualiste qui s'accommode mal avec une eschatologie archaïque. Et l'idée d'attente exprimée peut-être avec *domus aeterna*, sûrement avec le sommeil de la paix (*in*

29. SANDERS, *op. cit.*, p. 660 sq.

30. DELEHAYE, *op. cit.*, p. 103.

31. STUIBER, cité supra.

*somno pacis*), s'applique au corps, tandis que l'âme du juste est promise à une assomption immédiate : *cuius animam... nemo dubitat caelum petisse* (ICUR 4921). Car le défunt, on l'espère, est toujours un juste : *mors nihil est, vitam respice perpetuam*.

A ce compte, l'enfer apparaît rarement et le vocabulaire de la poésie virgilienne sert à illustrer la mort, le péché, le diable et leurs ténèbres<sup>32</sup>. Pour parler du châtement, la poésie chrétienne préfère plutôt le mot biblique, *Gehenna* (ILCV 1729). Mais on ne s'y attarde point : les textes parlent plus volontiers de la récompense, en utilisant exceptionnellement l'imagerie de l'Olympe, plus souvent les mots de la tradition biblique, *in sinu Abraham*, (CLE 749), devenu à Trèves *in sinu sanctorum*. Les textes se réfèrent, pour tout ce qu'ils évoquent d'imagerie royale et céleste, à l'*Elysium* ou au *Paradisus*. Souvent la périphrase du royaume suffit ; *regna priorum*, comme disent les poèmes du pape Damase. Dans l'épigraphie italienne surtout, cette représentation utilise plusieurs registres pour composer une image triomphale et astrale (*coelum, sidera celsa*). Associé aux saints (*sociatus sanctis*), le défunt peut partager avec les justes le banquet céleste (CLE 1447) ; il se joint aux chœurs angéliques (CLE 1347 B) et surtout il a la vision béatifique de Dieu (ICUR 13813), ce qu'un texte nomme en 389 la *vita aeterna* (ICVR 13355).

4. Le thème de la résurrection de la chair intervient souvent pour corriger une représentation trop unilatérale. Le corps git dans le tombeau, assure une épitaphe romaine du 4<sup>e</sup> siècle : *hic est sepultus donec resurgat ab ipso* (ICVR 10183). Une formule gauloise exprime, depuis le milieu du 5<sup>e</sup> siècle cette espérance ; le défunt *resurrecturus*, destiné à ressusciter, *cum sanctis, in pace, in gloria*. Une épitaphe de Vienne au 6<sup>e</sup> siècle parle d'un repos, *in spe resurrectionis* (ILCV 3467). Tel autre espère l'intercession des saints pour le jour du jugement. Les textes insistent tantôt sur la récompense de l'âme, tantôt sur la résurrec-

32. Sur ces ténèbres et la lumière nouvelle : SANDERS, déjà cité.

tion du corps. On ne voit pas de raison déterminante pour distinguer dans ces accents variés les témoignages de deux eschatologies. Car cette vie future se confond dans une même espérance, celle de la *Lux Domini* (ICVR 941), comme disent des textes romains, celle de la *Lux aeterna*, assure-t-on en Gaule. C'est une réponse globale aux ténèbres de la mort païenne.

Ch. PIETRI  
(Sorbonne)

29. SANDERS, *op. cit.*, p. 240.

30. DELBAYE, *op. cit.*, p. 110.

31. STUMER, *die supra*, § 2, p. 110.